

Conférence nationale du handicap **Un discours mobilisateur à traduire en actions**

Paris, le 11 février 2020. **Organisée tous les trois ans, la Conférence nationale du handicap s'est déroulée ce jour en présence du président de la République, de nombreux ministres et acteurs de la société civile. Si le Collectif Handicaps souligne des engagements concrets du gouvernement, il regrette aussi des échanges parfois trop policés et un manque de débats avec les personnes directement concernées. L'événement s'est achevé par un discours mobilisateur du président de la République. Reste maintenant à transformer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap...**

Malgré des échanges parfois trop policés, la Conférence nationale du handicap a été réussie sous de nombreux aspects ; notamment par la mobilisation de nombreux ministres et acteurs de la société civile, par une certaine humilité dans le bilan des actions passées et par des annonces et engagements qui répondent pour certaines d'entre elles aux attentes des personnes en situation de handicap et des associations.

Néanmoins, le Collectif Handicaps regrette le manque de débats et de discussion. Le temps dédié aux échanges avec la salle était beaucoup trop court pour permettre une libre expression des personnes en situation de handicap et des associations représentantes.

Aussi, le Collectif Handicaps demande, comme le prévoit la loi, que le rapport qui sera issu de cette conférence donne lieu à un débat au Parlement.

Un discours mobilisateur

La prise de parole du président de la République était sans nul doute un discours mobilisateur à l'attention de son gouvernement, des administrations et des pouvoirs publics, entre fixations d'objectifs forts et mesures concrètes. Le Collectif Handicaps retient notamment les annonces sur la scolarisation des enfants en situation de handicap, l'élargissement de la prestation de compensation aux aides à l'alimentation et à la parentalité, la réduction du délai à 3 mois pour obtenir une réponse à une demande d'allocations aux adultes handicapés, l'invitation à faire du handicap un enjeu des élections municipales ainsi que l'affirmation que l'AAH ne sera pas « fondue » dans le revenu universel d'activité...

Pour que ces objectifs s'appliquent et modifient la vie quotidienne des personnes en situation de handicap, il reste encore à définir de manière concrète les moyens qui seront mis sur la table. Le Collectif Handicaps sera vigilant quant à la mise en œuvre de ces différentes annonces et continuera de porter la parole des personnes en situation de handicap.

Le Collectif Handicaps regrette que sur la question de la compensation, sujet particulièrement attendu puisqu'il n'avait pas été abordé dans une conférence nationale du handicap depuis 2005, le Président

